



Stages auprès des services de la Cour de justice de l'Union européenne

La Cour de justice de l'Union européenne offre chaque année un nombre limité de stages rémunérés, à des candidats détenteurs d'un diplôme universitaire en droit ou en sciences politiques (dominante droit), d'une durée maximale de 5 mois.

Les stages sont effectués principalement dans les directions de la Traduction juridique, à l'unité Projets et coordination terminologiques, à la direction de la Recherche et documentation, à la direction de la Communication, à la direction du Protocole et des visites, auprès du conseiller juridique pour les affaires administratives et au sein du greffe du Tribunal.